

Qu'on me permette d'en fournir un exemple simple. Un cultivateur de blé dans l'Ouest pourrait décider de son propre chef de doubler ses emblavures, ce qui lui assurerait évidemment des avantages énormes. Par contre, si tous les producteurs de blé de l'Ouest décidaient en même temps de doubler leurs emblavures, cette décision provoquerait une catastrophe monumentale pour l'ensemble de cette industrie. C'est le problème qui se pose actuellement. Il ne s'agit pas simplement d'une prise de contrôle déterminée, mais plutôt du volume et du nombre de cas qui se produisent et qui sont une réalité au Canada.

Voici un autre exemple. Des difficultés en matière de balance des paiements que les États-Unis ont connues récemment, aucune n'est attribuable aux pays en voie de développement. En vérité, ces pays ont aidé les États-Unis et lui ont évité un problème beaucoup plus grave à cet égard. Pour chacune des trois dernières années, les États-Unis ont tiré de leur activité dans les pays en voie de développement plus de 4 milliards de dollars. Environ le tiers de ce montant s'explique du fait de l'excédent des exportations américaines vers ces pays. Les deux autres tiers représentent le rendement du capital, des redevances, des droits de recherche et de gestion et des bénéfices, que les États-Unis ont retirés des pays en voie de développement.

Laissez-moi vous donner un autre exemple. En 1971, les compagnies américaines de pétrole ont investi en Libye 1.8 milliard de dollars. Les bénéfices qu'elles ont réalisés se sont élevés approximativement à 1.6 milliard, dont elles ont rapatrié 1.5 milliard.

La trame générale des relations que les États-Unis maintiennent avec les pays en voie de développement peut se résumer ainsi: leur balance des paiements a enregistré au début une amélioration de 4 milliards de dollars au poste des échanges de marchandises et des comptes courants. Mais les pays en voie de développement ayant évidemment besoin de fonds pour combler le déficit de leurs comptes courants, les États-Unis ont dû exporter des capitaux. De quoi étaient faites ces exportations de capitaux vers les pays en voie de développement? Les États-Unis—et nous sommes tout aussi coupables qu'eux en la matière—allèguent qu'ils veulent aider ces pays à améliorer leurs comptes courants; à cette fin, ils rapatrient d'abord 4 milliards de dollars. Ces pays viennent ensuite demander une péréquation, indispensable pour leur permettre de payer leurs échéances. Les États-Unis leur répondent alors qu'ils leur fourniront une aide de 2 milliards de dollars, soit à peu près la moitié du déficit. Nous savons tous que ces subventions d'aide sont assorties de conditions. Les États-Unis exportent en réalité de l'équipement et de la technologie, cette dernière adaptée aux conditions américaines, mais non pas nécessairement à celles des pays récipiendaires. La seconde tranche de 2 milliards nécessaire à équilibrer les comptes courants des pays en voie de développement prend la forme d'investissements privés américains.

Mais à quoi servent ces investissements, monsieur l'Orateur? Ils ont pour seul objet d'acquérir encore la propriété et les droits d'exploitation de nouvelles ressources dans le pays en voie de développement, accélérant ainsi le processus d'aggravation. Nous concevons tous qu'il y a des mesures politiques pour enrayer cette situation, et la plupart des pays y recourront très bientôt, comme l'a déjà fait Cuba, il y a longtemps, et comme le font aujourd'hui le Chili, le Pérou et le Moyen-Orient. Il ne s'agit donc pas pour le Canada de s'inquiéter d'une mainmise quelconque, mais plutôt de l'importance globale des prises de

contrôle et des investissements étrangers que nous avons non seulement accueillis, mais en fait encouragés, et que nous encourageons encore.

Le faux raisonnement sur lequel se fonde le compromis n'est peut-être qu'une simple erreur de logique. On peut l'appeler tantôt sophisme, tantôt supercherie, bien qu'il n'y ait assurément pas ici de supercherie ou d'intention de tromper les gens. Toutefois, on ne peut résoudre le problème sur cette base. Ce qu'il faut, c'est une attaque générale contre l'ensemble du problème qui consiste à savoir quels sont au juste les objectifs économiques du Canada, et comment nous avons le plus de chances de les atteindre. Il faut aussi examiner la suite de cette voie particulière et voir si elle va nous mener, comme elle l'a d'ailleurs déjà fait dans une très large mesure, à une situation où nous ne pourrions payer notre déficit au titre des marchandises et des capitaux qu'en vendant toujours davantage de nos propres biens. Je le répète, il y a une limite, et dans le cas du Canada, je suis persuadé que nous aurons l'intelligence de renverser cette tendance—encore que pour la plupart des autres pays, la chose serait déjà irréversible.

Y a-t-il une politique que nous puissions élaborer—une politique générale plutôt qu'une politique tendant à l'examen d'un fusionnement ou d'une mainmise donnés entre deux entreprises particulières? J'affirme qu'il existe une politique de ce genre, une politique d'ensemble qui nécessite l'intégration de toutes nos politiques. Elle nécessite l'intégration de notre politique fiscale, de notre politique monétaire, de notre politique commerciale, de notre politique relative au taux de change. Il nous faut trouver cette politique d'ensemble et chercher la solution qui nous permettra de renverser cette tendance, même si nous devons pour cela imposer certains fardeaux et certaines tensions à l'économie.

Je ne pense pas que quiconque puisse prétendre à juste titre que le présent projet de loi s'attaque, même de loin, au problème véritable. Il décourage presque les nouveaux investissements étrangers, mais il ne décourage pas les nouveaux investissements en eux-mêmes. Toute entreprise qui n'est pas installée au Canada à l'heure actuelle peut investir, ce qui est précisément ce que les États-Unis voulaient qu'on stipule clairement. Ils ont dit que c'était parfait, qu'ils n'auraient pas à racheter qui que ce soit, mais qu'ils pouvaient établir toutes les filiales qu'ils voulaient. En fait, les États-Unis peuvent aller encore plus loin et, en accordant toutes sortes de subventions, encourager leurs entreprises à s'installer au Canada et opposer ainsi une concurrence encore plus forte à une industrie de fabrication déjà beaucoup trop concentrée.

Pour ce qui est des investissements existants au Canada, nous avons déjà pris d'autres mesures pour leur permettre une expansion plus rapide encore qu'auparavant. Il y a déjà au Canada plus qu'assez d'investissements étrangers pour leur permettre de s'accroître par eux-mêmes beaucoup plus vite que le produit national brut. En d'autres termes, plus ces investissements se développeront à un rythme plus accéléré que l'ensemble de l'économie, plus leur contrôle sera grand. On a même consacré certaines de ces mesures dans le dernier budget, en accordant à certaines sociétés des amortissements sur deux ans. Ce sont les grandes entreprises qui profitent le plus de cet avantage.

• (1530)

Sur l'ensemble des entreprises du Canada, on peut dire que nous en contrôlons 50 p. 100 dans l'industrie de fabrication, mais il s'agit de 50 p. 100 de petites et de moyennes